

SPECIAL RENTREE

AMENAGEMENT DES CARRIERES DES NON CADRES : ETAT DES LIEUX

Lors du CCE des 18 et 19 mai 2015, la Banque a lancé le projet « Carrière des non cadres ».

LES CONSTATS FAITS PAR LA BANQUEET LES PREMIERES REACTIONS DU SNABF Solidaires

Suite aux réformes successives des retraites, la durée de la vie professionnelle s'est allongée et elle est désormais au moins de 40 ans. Or, à la Banque, les carrières des agents non-cadres titulaires sont construites sur une garantie d'accession à l'échelon terminal après 27 ans d'ancienneté. Par exemple, pour un secrétaire comptable, le dernier échelon du grade de SC de classe ex est obtenu en moyenne après 25 ans.

L'ancienneté occupe une place trop importante dans la progression des carrières et constitue un frein pour récompenser les agents les plus méritants...

La Banque tient notamment au système d'avancement basé sur des échelons, fondé sur le paritarisme, avec des possibilités de promotions et raccordements.

Il est particulièrement démotivant de se dire qu'après 25 ans de carrière, « je n'ai plus aucune perspective d'avancement alors qu'il me reste plus d'une vingtaine d'années en activité. »

Nous dénonçons depuis plusieurs années cette situation... Mais nous refusons une réforme qui ne bénéficierait qu'à un nombre restreint d'agents !

Le SNABF Solidaires est bien évidemment favorable à la mise en place d'un avancement plus motivant mais cela ne passe pas pour autant par une remise en cause de l'ancienneté. La Banque doit prendre en compte l'accroissement des qualifications ; en tout état de cause, le SNABF Solidaires défend le principe d'une carrière minimum garantie (CARMIG).

Le SNABF Solidaires est également attaché à ces critères généraux. **Mais, nous ne serons pas là, lors des négociations pour discuter d'un ralentissement de la progression et des passages de grade, d'un rallongement des carrières mais bien d'un déplafonnement des fins de carrières accompagné d'une refonte des grilles indiciaires à l'image de ce qui se met en œuvre dans la Fonction publique.**

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVEQUI POSE DES QUESTIONS AU SNABF Solidaires

La Banque va faire appel à une société extérieure pour l'assister dans l'élaboration de cette réforme.

La démarche est sous la forme participative qui se concrétisera par des ateliers où toutes les catégories concernées seront représentées par des agents.

Le fruit des travaux des ateliers sera présenté devant des ateliers managers et un groupe technique paritaire avec les organisations syndicales ce qui permettrait d'analyser ces travaux et d'apporter des remarques, compléments, critiques.

Dès mi-septembre, les ateliers participatifs avec les agents vont se tenir.

Comment notre culture d'entreprise sera-t-elle prise en compte ?

Selon quels critères auront été retenus les participants, dans les services, unités, nationalement ?

Comment la cohérence sera-t-elle assurée ?

Aucune préparation n'est requise pour participer aux ateliers. Sur quelles orientations les agents retenus seront-ils amenés à réfléchir aux nécessaires évolutions ?

Comment faire pour que les discussions ne se limitent pas à regarder « dans l'assiette du voisin » ?

Quelle sera la base de travail mise à disposition des participants ?

Quelle est la situation actuelle ? Un état des lieux vous donne une vision d'ensemble dans les deux tableaux qui suivent. ... / ...

3ème cl à 2ème cl		
catégories	Proposabilité	Moyennes 2014
Agents de caisse	6a	Services Centraux : 8a 11m Réseau: 7a 5m
SC	6a	Services Centraux : 8a 3m Réseau: 8a 3m
Agents de service	8a	Services Centraux : NS Réseau: NS
Sapeurs Pompiers	7a	NS
Magasiniers	Examen, au moins 5a dans la catégorie AS	NS
Conducteur sAuto	7a	NS
Ouvriers	Services Centraux 6a – DGFB : 8a	Services Centraux : 7a 03m DGFB : NS
Agents Atelier 2e	8 ans	Services Centraux 12a - DGFB 15a

2ème cl à 1ère cl		
catégories	Proposabilité	Moyennes 2014
Agents de caisse	6a	Services Centraux : NS Réseau : 7a 11m
SC	6a	Services Centraux : 8a 1m Réseau : 8a 1m
AS	7a	Services Centraux : 9a 02m Réseau : 9a 5m
SP	7a	Services Centraux : 8a 02m
Magasiniers	4a	NS
Conducteurs Auto	7a	Services Centraux : NS
Ouvriers	Services Centraux 6a – DGFB : 7a	Services Centraux C : 9a 1m DGFB : 7a 7m
Agents Atelier 2e	7 ans	NS

1ère cl à cl. ex		
catégories	Proposabilité	Moyennes 2014
SC	2a	Services Centraux : 5a 1m Réseau : 4a 8m
Ouvriers	6a	Services Centraux : 8a 5m DGFB : 9a 2m

AK, AS, SP, Magasiniers, Conducteurs Auto, AT pas de classe exceptionnelle dans ces catégories.

CAISSE	CAC	CAC	CAC	CAC EX
Avant Réforme	À titre personnel	9a	À titre fonctionnel	Indice 579 - 4a d'ancienneté AK1 et 6 m en poste fonctionnel Sur décision du Gouverneur indice 609
Après Réforme	À titre personnel	n'existe plus	À titre fonctionnel	6a sur décision du Gouverneur. indice 625
SECRETAIRES	SR1 indice 609		SR EX indice 680	
	Par concours : 6a de service en qualité de SR2 ou par promo interne CARMIG 12a		4a en qualité de SR1	
SERVICE	Adjudant indice 532		Adjudant-Chef indice 579	Adjudant-Chef CL EX indice 609
	À titre personnel	8a		
	À titre fonctionnel	As1 ou AS2 + 15 ans de service comptant pour l'avancement	Sur décision du Gouverneur	Sur décision du Gouverneur
MAGASINIERS	Chef Magasinier indice 532		Chef Magasinier Principal indice 579	Chef Magasinier CLEX indice 609
	2a dans le grade magasinier 1ère cl		Sur décision du Gouverneur (fonctionnel)	Sur décision du Gouverneur (fonctionnel)
CONDUCTEURS AUTOMOBILE	Chef Conducteur indice 532			Chef Conducteur CLEX indice 579
	Pas de délai, dans les faits 4a 6m de grade conducteur de 1ère cl			Sur décision du Gouverneur (fonctionnel)
SAPEURS-POMPIERS	Adjudant Pompier	Indice 579		Adjudant-Pompier CLEX indice 609
	À titre personnel	8a		
	À titre fonctionnel	SP2 et SP1 + 14 ans de service comptant pour l'avancement	Sur décision du Gouverneur	
OUVRIERS	Contremaître Adjoint indice 579	Contremaître indice 609	Contremaître Principal indice 715	Contremaître Principal CLEX indice 836
	A titre fonctionnel Ouvrier de 1ère cl ou 4a dans le grade Ouvrier de 2e cl	Fonctionnel Ouvrier cl ex ou 3a contremaître adjoint	À titre fonctionnel ou à titre personnel 4a de contremaître	Fonctionnel, sur décision du Gouverneur
ATELIER	Chef adj. atelier indice 532		À titre personnel : 6 ans AT 1e ou A titre fonctionnel sur décision du Gouverneur	
	Chef d'atelier ind. 579, Chef d'atelier classe except. Ind. 609, Chef principal d'atelier ind. 715			Sur décision du Gouverneur

Les indices mentionnés ci-dessus sont les indices maximum

UN DOSSIER COMPLEXE AUX NOMBREUSES INTERACTIONS : L'EFFET PAPILLON...

Depuis 40 ans, la Banque n'a pas cessé d'évoluer et de se transformer mais les grilles indiciaires n'ont pas bougé ...

Rappel : Dans les années 90, le SNABF Solidaires avaient fait des propositions innovantes et cohérentes mais la Banque n'a pas voulu engager une véritable réforme des catégories et y mettre les moyens...

Pour le SNABF Solidaires, sont incontournables les discussions sur :

LE PARITARISME : il doit donner envie aux agents de construire un collectif et de montrer leur attachement au service public, aussi le déroulement de carrière ne doit pas créer des individualismes. Le SNABF Solidaires défend le rôle central des commissions d'avancement paritaires dans le déroulement des carrières et dans tous les dispositifs de promotion.

LA CARMIG : Une garantie de carrière minimum d'une part, et un accès à l'échelon terminal du dernier grade de chaque catégorie d'autre part, sont intangibles pour le SNABF Solidaires. Dans le même temps, la CARMIG ne peut pas être utilisée de manière abusive pour retarder le personnel dans son déroulement de carrière.

LE DEPLAFONNEMENT DES INDICES DE FIN DE CARRIERES : C'est la réponse à l'allongement des carrières !

LES GRILLES INDICIAIRES : Actuellement, il existe une parité entre les indices d'ouvriers et de secrétaires comptables (hors maîtrise). Toutes les catégories non cadres ne devraient-elles pas être construites selon la même structure ?

LA PROFESSIONNALISATION ET LES MOBILITES : Le SNABF Solidaires demande une vraie reconnaissance des formations suivies et des mobilités fonctionnelles ou géographiques, subies ou volontaires.

LA PROMOTION INTERNE : Les contingents d'accès à la promotion interne doivent être élargis. Toute promotion interne doit être reconnue immédiatement par un gain indiciaire. Le paritarisme doit être introduit dans les dispositifs de promotion interne. Le dispositif de la promotion interne a engendré de nombreuses disparités de traitement entre les agents promus et ceux issus dans la catégorie par concours ou passerelle. De plus, certains agents qui ont réussi la promotion interne ont vu leur carrière stagner pendant plusieurs années...

LA MAÎTRISE : la réflexion devra porter sur la reconnaissance de la technicité et sur l'évolution des fonctions exercées.

LES CARRIERES DES CONTRACTUELS : Il faut revoir l'articulation entre le statut des titulaires et celui des contractuels. Le paritarisme doit être introduit dans le déroulement des carrières des contractuels.

L'EQUITE POUR TOUTES LES CATEGORIES DE PERSONNEL : la réforme va toucher un grand nombre d'agents y compris les agents d'encadrement par ricochet. Il faudra veiller à ce que la réforme ne crée pas des incohérences entre les différentes catégories de personnel.

LE PERSONNEL DOIT ETRE GAGNANT

Le SNABF Solidaires n'a de cesse depuis plusieurs années de dire qu'il faut repenser le déroulement des carrières. Pour nous, le contexte actuel est particulièrement favorable avec la diminution de la masse salariale due aux départs massifs en retraite et les gains qu'elle va générer. Le moment est venu de faire une vraie réforme des catégories ! Nous comptons sur vous, lors des ateliers participatifs, pour que la Banque prenne conscience que le système explose de partout !

Le SNABF Solidaires revendique une vraie réforme des catégories en y associant des moyens conséquents pour tout le personnel !

Pour faire entendre votre voix, pour que le SNABF Solidaires en soit l'amplificateur, pour renforcer la place liée au résultat des élections sociales et continuer d'assurer la défense des intérêts collectifs et individuels du Personnel de la Banque de France,

Se syndiquer c'est agir !

Adhérer au SNABF Solidaires !

Nom Prénom :

Votre fonction :

Votre grade :

Votre code courrier et UA :

Mél personnel :

Le SNABF Solidaires

À l'écoute de vos
préoccupations

Syndicat National Autonome du Personnel de la Banque de France - Solidaires
SNABF Solidaires CC 74-1645 75049 Paris cedex 01 - Tél : 01 42 92 40 25 - Télécopie : 01 42 60 77 42
courriel : sna@banque-france.fr

Facebook : <http://www.facebook.com/SNABFSolidaires> - Twitter : <https://www.twitter.com/SNABFSolidaires>

Solidaires
Union
Syndicale